

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 mai 2022

Convocation du : 13 mai 2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESEBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Thomas BLACTOT

DE22.084

PROMOTION SANTE HANDICAP
PROJET AMBASSADEURS DE LA SANTE
CONVENTION

Autorisation - Approbation

☞

Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé et de handicap, la Ville a mis en place un groupe d'Ambassadeurs de la santé. Ce collectif composé de 6 usagers de la ville a pour objectif la mise en œuvre d'un projet d'éducation par les pairs sur différentes thématiques de santé (équilibre alimentaire, pratique régulière de l'activité physique, prévention des addictions, prévention des cancers, gestes qui sauvent).

Ce projet est en lien avec les objectifs communaux en matière de santé et a pour but de

- décentraliser les actions de prévention dans les quartiers
- développer les actions collectives et individuelles permettant la pratique de l'activité physique pour tous.

Afin de promouvoir cette action, les ambassadeurs doivent pouvoir recevoir des formations qui leur permettront de partager les bons messages, d'apprendre à communiquer avec le public et d'être formés aux premiers secours.

Dans ce cadre, la Ville va s'associer à plusieurs prestataires et partenaires dans la mise en œuvre du programme d'actions. 1 050€ ont été inscrits au budget 2022 afin de financer ces formations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et l'ensemble des documents liés au projet « Ambassadeurs de la santé ».

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,
Le Maire,

Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille